

REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 26 MARS 2013

Présents :

Mairie : Madame Dornon, Maire de Le Barp.

Parents FCPE : Mesdames Oustry, Corbillon et Monsieur Paquignon.

Parents AAPE : Mesdames Botti-Ballinger, Gargallo et Monsieur Lombard.

DDEN : Madame Muyard

Enseignants : Mesdames Amoros, Daniès, Bergeron, Mosbach, Micaud, Boué.

La réunion débute par la lecture du compte rendu du précédent conseil d'école.

Inscriptions pour la rentrée 2013/2014 :

Les inscriptions à l'école se feront à partir du 2 avril jusqu'au 18 avril, après passage en mairie et ensuite à l'école maternelle, uniquement sur rendez-vous.

Madame Amoros demande si les inscriptions peuvent être faites par la Mairie directement sur l'application Base Eleves BE= répertoire des élèves et cursus scolaire. Ceci permettrait un gain de temps non négligeable.

Mme le maire répond que désormais les services de la Mairie le prendront en charge

Effectifs :

53 élèves de GS partent au CP

Grandes sections : 38 élèves nés en 2008 (+ 1 élève en intégration).

Moyennes sections : 54 élèves nés en 2009 dont 1 du Lucandreau en attente.

Petites sections : 6 élèves nés en 2010 déjà scolarisés et 47 nouveaux élèves dont 4 du Lucandreau en attente.

Effectif global à ce jour = 145 : moyenne 24,16 par classe.

Monsieur Lombard demande s'il serait possible d'alléger le travail de remplissage des divers dossiers d'inscriptions (école, cantine, garderie) : dossier commun par famille ? utilisation des données informatiques ?

Accueil des 2 ans :

Une nouvelle circulaire fixant le socle de la refondation de l'école demande des aménagements spécifiques pour l'accueil des Tout-Petits (2 ans).

Madame Dornon refuse de répondre à cette demande de scolarisation car la commune n'a pas les moyens de mettre en place ces aménagements.

Madame Amoros lit le texte définissant le cadre de la refondation de l'école par rapport à cet accueil des 2 ans : ce courrier en rappelle les spécificités.

Madame Amoros et Madame Boué qui accueillent des Tout Petits depuis de nombreuses années soulignent le bénéfice de cette scolarisation concernant un nombre croissant de famille de milieu défavorisé.

D'autre part, refuser les TPS mettrait en péril le maintien du RRS pour lequel la scolarisation précoce reste un axe prioritaire ; ceci entraînerait une hausse des effectifs par classe. Madame le maire se dit favorable au maintien du RRS.

Pour cette rentrée, l'équipe enseignante souhaite juste poursuivre l'intégration des Tout-Petits dans les classes de petites sections dans les mêmes conditions que les années précédentes.

Mesdames Amoros et Dornon doivent rencontrer Madame Birou, IEN, le 04/04/2013 pour clarifier ces modalités d'accueil des 2ans.

RASED

La psychologue scolaire est beaucoup sollicitée et rarement présente au sein du groupe scolaire des Lutins. La présence du maître E qui dispose lui aussi d'un large secteur est aussi bien insuffisante. Les parents sont consternés par le manque d'aides dont l'école pourrait bénéficier grâce au RASED si celui-ci était conséquent. Ces carences en temps de présence placent les enseignants en première ligne face à des situations de handicap et d'orientation très difficiles à gérer seuls.

Monsieur Paquignon demande de quelle façon les parents pourraient apporter leur soutien à une meilleure présence des acteurs du RASED.

Madame Amoros précise que les enseignants n'ont pas de pouvoir à ce sujet et suggère de faire remonter leurs inquiétudes auprès de Madame l'inspectrice.

Agrandissement de l'école :

Le plan du projet d'agrandissement est présenté.

Devant l'école, sera construit l'APS d'une surface de 110 m².

Le problème des toilettes donnant sur la cour a été soulevé : leur capacité ne permet pas aux 3 classes concernées une utilisation correcte (5 toilettes pour plus de 70 enfants !). L'architecte travaille sur le plan pour trouver une solution.

Le préau prévu est aussi trop petit. Les parents demandent si on ne pourrait pas profiter des travaux prévus pour répondre à ce vœu formulé depuis de nombreuses années de bénéficier d'abris suffisants.

Le problème des nuisances liées aux travaux a été soulevé.

Qu'a-t-il été prévu pour limiter le bruit proche de la classe de Madame Bergeron (située à 4 m des travaux) ?

Le parking des enseignants sera supprimé. Comment augmenter la capacité du parking actuel ? Ces problèmes devront être abordés lors du prochain CE.

Il est précisé que l'entrée de l'école sera déplacée le temps des travaux sur le côté au niveau de l'arrêt de bus. Les parents manifestent leur inquiétude.

Rythmes scolaires :

Mme Dornon annonce que les nouveaux horaires ne seront mis en place qu'à la rentrée de 2014.

Madame Amoros précise que de nouveaux textes devraient nous parvenir et qu'il sera nécessaire de travailler ensemble (mairie, enseignants et parents).

Les nouveaux rythmes visent à un allègement des heures d'enseignements de la journée et l'allongement de la semaine.

Le Conseil Général demande que les horaires actuels des transports soient conservés.

Madame Boué précise qu'il est indispensable en ce qui concerne les enfants de maternelle, de prendre en compte la durée de la journée en collectivité : dans le cas d'un allongement de la pause méridienne, la journée et la semaine s'en trouveraient alourdies.

Les parents proposent d'élaborer un questionnaire à distribuer aux familles.

Madame Dornon suggère de se retrouver à partir du mois de juin avec les enseignants et les parents pour une discussion tri partite.

Budget :

Il n'y a TOUJOURS PAS de retour concernant le budget de la part des services comptables de la Mairie.

Madame Amoros a besoin de connaître l'état des comptes à chaque fois qu'une dépense est engagée ainsi que le quota attribué pour chaque enfant au début de l'année.

Mme le maire est d'accord avec cette demande et propose à Mme Amoros de rencontrer le DGS pour régler ce problème.

APS :

Mme Amoros signale que ce jour, un enfant n'a pas pu venir à l'école car il n'y avait pas de place à la garderie : ce problème de quota est très pénalisant pour les familles.

Les parents de la FCPE ont pris rendez-vous à la mairie le mercredi 27 mars pour tenter de résoudre les problèmes de réservation et discuter de manière générale du fonctionnement des APS sur la commune.

Madame Dornon expose les difficultés pour trouver du personnel qui ne serait appelé que pour un temps limité (surtout la première demi-heure).

Surveillance de la pause méridienne :

Madame Péan a été nommée et vient doubler la présence de l'ATSEM pour la surveillance de la cour pendant la pause méridienne.

Transport s scolaire s:

Les parents demandent qu'un adulte soit présent dans le bus du matin qui transporte à la fois des collégiens et des enfants de l'Ecole Maternelle : Mme le maire note cette demande.

Les enfants qui arrivent par ce bus le matin sont récupérés par Madame Lubat à 8 h. Mme le Maire précise que ces enfants doivent être conduits à la garderie : le problème est que personne n'en a informé Mme Lubat qui continue de se charger de cette surveillance !

Sécurité :

Le parcours entre l'école Michel Ballion et l'école des Lutins est jugé dangereux. Le feu n'est pas toujours respecté et il n'existe aucune protection entre le trottoir et cette route sur laquelle les véhicules circulent parfois trop vite. Les parents demandent l'aménagement d'un tronçon sécurisé pour les piétons, vélos et poussettes.

Comment pourrait-on améliorer cette situation ? Mme le maire prend note.

Travaux :

Le cahier sur lequel sont notés les travaux ne circule toujours pas correctement : les vérifications récurrentes ne sont pas effectuées et on attend les dégradations ou dysfonctionnements pour agir : cela occasionne des coûts supplémentaires alors qu'un entretien régulier préviendrait de bien des soucis (toilettes, électricité, fermetures, huisseries...)

Les travaux liés à l'entretien et à la rénovation des locaux sont prévus (réfection de la peinture dans les classes) et devraient continuer.

Les enseignantes demandent, afin de prolonger la durée de vie des vélos, un système de rangement dans la cour pour éviter que les vélos ne soient jetés à terre par les enfants : des palettes en bois fixées au mur sembleraient être une bonne solution, peu onéreuse.

Le revêtement de la cour se dégrade rapidement. Mme Amoros souligne que sa réfection semble, pour des raisons de sécurité, prioritaire par rapport aux autres travaux d'entretien.

Mme Amoros a communiqué le Document Unique (DU) concernant les travaux liés à l'hygiène et à la sécurité à la mairie où il devra être complété avant d'être envoyé à l'Inspection académique : elle en attend le retour.

Kermesse :

Le comité des fêtes à qui l'équipe enseignante et les parents expriment leur gratitude pour leur précieuse aide des 2 années précédentes, ne sera pas présent cette année. Les enseignantes rappellent que cette soirée ne peut se dérouler sans l'aide des parents en grand nombre.

La date a été fixée le vendredi 24 mai 2013.

Prochain CE : le 4 juin 2013 à 18h.

Signatures :



Secrétaires de séances : Mme Boué, enseignante :

Mme Gargallo, AAPE :

La directrice, Mme Amoros :

